



CNA JEUNES
SAISON 2020-2021

ENCADREMENT : Quentin COTON

NOMBRE SEANCES HEBDOMADAIRES "PROPOSEES" et "OBLIGATOIRES" : 5

HORAIRES DES SEANCES:

Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 17h30 à 19h00

Mercredi de 15h00 à 17h00

AGES CONCERNES : Filles nées 2010 -2009 - 2008 Garçons nés en 2009 - 2008 - 2007

TEST D'ENTRÉE DANS LE GROUPE : sur décision de la commission sportive. Le maintien dans ce groupe sera remis en cause à chaque vacance scolaire. Si non respect des présences, de la participation aux compétitions, de l'investissement à l'entraînement, l'enfant pourra être dirigé dans un groupe loisir.

OBJECTIFS : continuer la formation des jeunes avec une finalité d'intégration de la section sportive et atteindre le niveau national.

COMPETITIONS: "OBLIGATOIRES " sur décision de l'entraîneur. Les compétitions départementales et régionales sont à la charge des parents. Pour toutes compétitions hors région, une participation aux frais d'hébergement de 25 euros par jour vous sera demandée. En cas de déplacement par train ou avion une participation de 50% des frais de déplacement vous sera demandée.

VACANCES SCOLAIRE : stage "OBLIGATOIRE " sur décision de l'entraîneur

MATERIEL OBLIGATOIRE : (en vente à la boutique du club)

1 bonnet du club - 1 planche - 1 pull-boy - 1 paire de palmes courtes - 1 tuba frontal - 1 paire de plaquettes - chaussure de sport, short et tee shirt

POUR TOUTES ABSENCES :

DEBUT DES COURS : lundi 7 septembre 2020

PIECES NECESSAIRES POUR INSCRIPTION :

- ✓ Un certificat médical de moins de 3 mois
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ A télécharger sur notre site internet www.cnantibes.com ou à retirer au bureau du club :
 - La fiche "Licence"
 - La fiche "autorisation parentale pour mineur"
- ✓ Le règlement de la cotisation 400 € par chèque (ordre CNA) ou espèce.

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette fiche de groupe et du règlement intérieur:

A Antibes le :

Signature (père, mère, tuteur légal)